

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

élus :

.....23.....

Conseillers en

fonction :

.....23.....

Conseillers

présents :

.....20.....

Séance ordinaire du 14 octobre 2024

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

+ 2 procurations de vote

Point 7 : Octroi de subvention – Sportif de haut niveau

M. [REDACTED], athlète de haut niveau lampertheimois, quadruple champion du monde, et champion d'Europe fait la fierté de son village.

Lors des Jeux Paralympiques à Paris en 2024 le 2 septembre, il a remporté la Médaille d'Or de paratriathlon dans la catégorie PTS2 en 1 heure 5 minutes et 47 secondes.

La Commune souhaite le féliciter pour l'ensemble de ses performances sportives et exprimer son admiration pour sa consécration au plus haut niveau en gagnant cette précieuse Médaille.

A ce titre, afin de pouvoir le soutenir dans la passion qui l'anime et dans tous les déplacements qu'il entreprend, la Commune de LAMPERTHEIM a décidé de proposer le versement d'une subvention exceptionnelle.

Vu l'avis favorable des Commissions Réunies – Commission Sport – Culture – Associations – du 30 septembre 2024,

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 1000 € à [REDACTED]

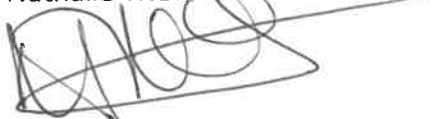
ADOpte A L'UNANIMITE
1 ABSTENTION (Didier BOLLENBACH)

Pour extrait certifié conforme.
Lampertheim, le 14 octobre 2024

Murielle FABRE,

Maire de Lampertheim

Nathalie TROG



Secrétaire de séance

